

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville  
et transmise au représentant de l'Etat

le 19 octobre 2012.

## **CONSEIL DE PARIS**

### **Conseil Général**

#### **Extrait du registre des délibérations**

-----

#### **Séance du 15 octobre 2012.**

**2012 R. 24 G** - Désignation d'une représentante du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Conférence interdépartementale « Paris Seine – Saint-Denis ».

-----

#### **Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général,**

Vu le rapport de M. Bertrand DELANOE, Président du Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, en date du 2 octobre 2012 ;

Sur la proposition de M. Bertrand DELANOE, Président,

Délibère :

Est désignée pour représenter le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil général, au sein de la Conférence interdépartementale « Paris Seine – Saint-Denis » :

Mme Frédérique PIGEON en remplacement de M. Bruno JULLIARD, désigné le 21 avril 2008, démissionnaire.